



Violence ,sequestration.situation irreguliere sciemment voulu

Par **elheidi**, le **02/09/2012 à 13:37**

Bonjour, rn nje me permets de vous ecrire rnma belle soeur habite a lyon et s est marié avec un concubin francais en algerie .le couple est venu ensuite en france avec un visa.son mari sournois lui a assuré d avoir effectuer les demarches en vue de l obtention de la carte de sejour concubine de francaisrnil faut savoir que le mari est psychologiquement instable et est fumeur de cannabisrnson mari n en est pas a sa premiere "affaire" puisque ma belle soeur est sa 3eme femme;elle pensait vivre une histoire d amour avec lui et que le temps l assagira...rnla famille du mari est complice et ils profitent du fait que ma belle soeur ne maitrise pas la langue francaisernil se trouve que le visa est perimé .la situation est elle que ma belle soeur veut demander le divorce:sequestration,defaut de nourriture et d hygiene meme le devoir conjugal n est pas rempli... ;c est intenable dautant plus qu a defaut de papiers valide ma belle soeur est en situation irreguliererny a t il possibilité de faire les demarches de son propre chef afin d obtenir une carte de residence et tout ceci independamment de son marirnle mari en question veut la ramener en algerie contre sa volonté sans la divorcer et lui a confisquer tous ses papiers.dans les coutumes orientales cela constitue une humiliation d autant plus que cela lui permets de s exonerer de toutes responsabilites.rnla solution serait de prendre contact avec l assistante sociale?rnporter plainte au commissariat?l ennui ce sont les represaillesrncomment peux t elle faire valoir ses droits?rnje vous remercie de vos eclaircissementsrncordialement